

# TRANSFERER LA RESPONSABILITE D'UN DOSSIER

Grand-Âge

Demandeurs

Mise à jour : 07/07/2026



**Objectif :** Transférer définitivement la responsabilité du dossier quand le demandeur change d'établissement, pour assurer la continuité du suivi



**Prérequis :** Posséder un droit « Grand Age Demandeur »

## LES ÉTAPES



Attention, une fois le transfert effectué, vous serez redirigé vers votre tableau de bord, vous n'aurez **plus accès** à ce dossier.

1

### Transférer la responsabilité du dossier – depuis les « Actions sur le dossier » (en bas à droite)

- Depuis le tableau de bord « Mes dossiers », cliquer sur le dossier concerné pour l'ouvrir
- Aller sur l'onglet « Actions sur le dossier » (en bas à droite)
- Cliquer sur « Transférer la responsabilité du dossier »
- Renseigner les champs demandés dans la fenêtre qui s'ouvre (domaine, région, département, établissement, unité et situation actuelle de la personne)

**Actions sur le dossier**

Donner accès à l'utilisateur

**Transférer la responsabilité du dossier**

Changer la situation de l'utilisateur

Annuler le dossier

Créer un dossier sanitaire

**Transférer la responsabilité du dossier** Fermer x

**Transférer la responsabilité du dossier**

Lorsque le demandeur change d'établissement, transférez à ce dernier la responsabilité du dossier afin qu'il prenne en charge la suite des démarches.

Domaine ☐ Sanitaire ☐ Médico-social

Région -- Sélectionner une région --

Département -- Sélectionner un département --

Etablissement -- Sélectionnez un établissement --

Unité -- Sélectionnez une unité --

Situation actuelle de la personne \* ☐ Domicile ☐ Chez enfant/proche ☐ Résidence autonomie ☐ Résidence service seniors ☐ EHPAD ☐ Long séjour ☐ Autre

**Attention, une fois le transfert effectué, vous serez redirigé vers votre tableau de bord, vous n'aurez plus accès à ce dossier.**

➔ Transférer x Annuler

## 2

### Transférer la responsabilité du dossier – depuis « Médecins traitant et intervenants »

- Aller sur l'onglet « **Médecin traitant et intervenants** » dans le Suivi du dossier
- Cliquer sur « **Transférer** »

- Renseigner les champs demandés, (domaine, région, département, établissement, unité et situation actuelle de la personne) puis cliquer sur « **Transférer** »



#### ASTUCES

- La fonctionnalité de transfert n'est pas disponible pour les dossiers annulés ou archivés.
- Les DAC sont paramétrés sous le domaine Sanitaire

### Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance